



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 JANVIER 2023
2023/002

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en salle du Conseil Municipal, le vendredi vingt-sept janvier deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, sous la présidence de Mme Christelle CHASSÉ, Maire.

Nombre de membres dont le Conseil municipal doit être composé	29
Nombre de conseillers en Exercice	29
Nombre de conseillers Présents	23
Nombre de votants	29

Etaient présents : Mme Christelle CHASSÉ, M. Maël CARIOU, Mme Cécilia DRÉNO, M. Alain FOURNIER, Mme Françoise CHAMPION, M. Michel CADJET, Mme Jeanne DELASSUS, Mme Marie-Renée BIZET, M. Laurent LELIEVRE, M. Laurent GIRARD, M. Robert ACQUITTER, M. Christian ROUX, Mme Irène AMATO, M. Ibrahim MAKO OLOW, Mme Claudie LELECQUE, Mme Florence LE MEIGNEN, M. Jean-Philippe BASTIEN, Mme Emmanuelle DEBUSSCHÈRE, Mme Céline BERTHO, Mme Michelle GUILLEUX, M. Arnaud COURJAL, M. Denis SEBILO, Mme Huguette ROSIER.

Absent(e)s excusé(e)s : M. Romain LAUNAY (pouvoir à Cécilia DRENO) M. Yannick DANIEL (pouvoir à Alain FOURNIER), M. Cédric ORDUREAU (pouvoir à M. Maël CARIOU), M. Pierre-Luc PHILIPPE (pouvoir à Denis SEBILO), M. Christophe LIÈGE (pouvoir à Michelle GUILLEUX), Mme Florence LEPY (pouvoir à Arnaud COURJAL)

Secrétaires de séance : Mmes C. BERTHO et M. GUILLEUX

COMMISSIONS MUNICIPALES : MODIFICATION DES MEMBRES

Rapporteur : Maël CARIOU

Monsieur Maël CARIOU, Adjoint à l'Environnement et à la Vie Démocratique rappelle la composition des différentes commissions municipales.

A la suite des démissions de Monsieur GUILLEMAUDIC et de Madame LAVOISIER, il est proposé de désigner des nouveaux membres dans certaines commissions.

Propositions :

Commission Finances – Personnel – Vie Économique :

Non remplacement de Mme LAVOISIER. 10 membres au lieu de 11.

Commission Travaux :

Démission de M. GUILLEMAUDIC – nouveau membre : Cédric ORDUREAU

Commission Solidarité – Vie Sociale – Logement – Petite Enfance

Démission Mme LAVOISIER – nouveaux membres : Robert ACQUITTER et Marie-Renée BIZET.

Commission Communale des Impôts Directs.

Mme LAVOISIER était suppléante. Elle n'est pas remplacée.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le règlement intérieur du conseil municipal,

CONSIDÉRANT les propositions de modifications des commissions,

Le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ,

- ◆ DE VALIDER les modifications suivantes :

Commission Finances – Personnel – Vie Économique :

Non remplacement de Mme LAVOISIER. 10 membres au lieu de 11.

Commission Travaux :

Démission de M. GUILLEMAUDIC – nouveau membre : Cédric ORDUREAU

Commission Solidarité – Vie Sociale – Logement – Petite Enfance

Démission Mme LAVOISIER – nouveaux membres : Robert ACQUITTER et Marie-Renée BIZET.

Commission Communale des Impôts Directs.

Mme LAVOISIER était suppléante. Elle n'est pas remplacée.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale dans les mêmes conditions de délai.

Certifié exécutoire par la Maire compte tenu
De la réception en Préfecture, le 01 février 2023
Et de la publication, le 01 février 2023

Pour extrait certifié conforme

La Maire
Christelle CHASSÉ

